

Distribution d'assurances IDD: étude à distance avec plateforme d'entraînement et examen (présentiel)

OBJECTIFS

L'arrêté royal d'exécution du 25 juin 2019 a transposé les exigences professionnelles minimales de la directive européenne sur la distribution d'assurances (IDD) en une nouvelle structure d'examens en 4 modules:

- un module de base, traitant des connaissances générales ;
- trois modules spécialisés, un par catégorie de produit pouvant être distribué.

La nouvelle structure d'examens sera d'application à partir du 1er janvier 2021.

L'objectif de cette formation est le suivant :

- Obtenir les connaissances techniques et juridiques suffisantes pour pouvoir comprendre et appréhender les aspects techniques des produits d'assurances en lien avec les socles de compétences;
- Réussir l'examen qui correspond aux socles de compétences fixées dans cette matière;
- Obtenir un certificat en fin de formation, et après avoir passé les examens avec succès.

Après avoir terminé la formation et réussi l'examen (présentiel) vous recevez un certificat.

Prix par module (syllabus, entraînements et examens compris): 300€ prix non membre / 250€ prix membre

RESUME

Catégorie:

- Assurances

Niveau:

Basique

Type de formation:

E-learning

Prix:

- Membre: € 1000.00
- Non-membre: € 1200.00
- Partner BZB: € 1000.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

PUBLIC

La formation peut être suivie par différents groupes cibles :

Toute personne ayant besoin des connaissances générales des assurances dans l'exercice de sa fonction et/ou d'une attestation de connaissances professionnelles, dont:

- les intermédiaires en assurances et les intermédiaires à titre accessoire;
- les dirigeants effectifs, de facto responsable;
- les responsables de distribution;
- les personnes en contact avec le public.

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Niveau de base : enseignement de concepts principalement théoriques visant à présenter une vision générale (initiation).

PROGRAMME

CONTENU

Les intermédiaires d'assurances ainsi que leurs dirigeants effectifs (DE) et leurs responsables de distribution (RD) doivent passer:

- module 1: le module de base (connaissances générales et communes)
- en fonction de leur activité de distribution, un ou plusieurs des modules spécialisés:
 - Module 2: Assurances non-vie
 - Module 3: Assurances vie (général)
 - Module 4: Assurances vie avec une composante d'investissement (non valable sans le module 3)

Les personnes en contact avec le public (PCP) ne doivent passer que le module 1.

[Vous pouvez consulter la structure complète ici.](#)

Modules	Examens (sous-modules)	Syllabus
1 Connaissances de base	1.1 Marché de l'assurance et réglementation du contrat d'assurance	195 pages
	1.2 Législations diverses	
2 Assurances non-vie	2.1 Assurances de responsabilité et assurance protection juridique	77 pages
	2.2 Assurances véhicules automoteurs et assurance assistance	78 pages
	2.3 Assurances de choses	95 pages
	2.4 Assurances de personnes autres que vie	62 pages
3 Assurances vie en général	3.1 Législation applicable et compétences financières	161 pages
	3.2 Législation anti-blanchiment, marché de l'assurance, régime de pension et règles de conduite	
4 Assurances vie avec composante d'investissement	4 Assurances vie avec une composante d'investissement	

STRUCTURE DE LA FORMATION

Après avoir effectué votre inscription, vous recevez un accès à la plateforme digitale. C'est à cet endroit que vous trouverez

- Le syllabus:
 - Chaque module a son propre syllabus qui correspond au contenu des termes repris dans les examens finaux. Exception : les modules 3 et 4 sont repris dans un seul syllabus.
 - [Combien de temps dois-je prévoir pour l'étude des manuels?](#)
- Les entraînements sont disponibles par module. La plateforme vous permet de vous entraîner sur les connaissances acquises durant l'étude.
- Planifications:
 - Vous retrouvez un aperçu de toutes les sessions d'examen disponibles. Vous planifiez alors vous-même votre examen à la date souhaitée.
- Certificat:
 - Une fois l'examen réussi, votre certificat est alors accessible sur la plateforme.

PROCEDURE D'INSCRIPTION : Comment débiter avec cette formation ?

1. Vous vous inscrivez pour un examen ou examen de repassage en cliquant sur le bouton "Je m'inscris", veillez à toujours utiliser la même adresse e-mail lors de chacune de vos inscriptions.
2. Lors de la dernière étape de votre formulaire d'inscription vous devez faire le choix de payer en ligne ou par virement bancaire. Une fois que nous réceptionnons votre inscription, un e-mail de confirmation vous est renvoyé immédiatement. Et une facture vous sera envoyée par mail dans les jours qui suivent.
3. Après réception du paiement nous approuvons votre inscription. Vous recevez alors un mail avec votre lien d'activation pour la plateforme digitale. (plateforme d'entraînements et d'examen).
4. Sur cette plateforme vous pouvez par module mentionner la date d'examen à laquelle vous désirez passer votre examen.

INFORMATION EXAMEN

Structure

Vous passez les examens par sous-module. Chaque examen par sous-module se compose de 20 questions à choix multiples (pas de pénalité pour une réponse fausse). Une session d'examen a une durée de maximum 3 heures. Il faut prévoir 30 minutes par examen. Le système vous autorise donc à passer maximum 6 examens dans une session d'examen. Pour un résultat suffisant vous devez obtenir au minimum 60% par sous-module.

Dates

Les dates d'examen ne sont pas accessibles sur notre site web. Mais uniquement sur votre plateforme digitale. Vous recevez l'accès à celles-ci après paiement et confirmation de votre inscription. Ainsi que l'accès aux syllabus et questions d'entraînements une fois le paiement réceptionné.

Nous prévoyons chaque semaine un certain nombre de sessions d'examen. C'est à vous de cocher et choisir les dates d'examen qui vous conviennent. Si la date de votre examen ne convient plus? Pas de problème, vous pouvez vous-même changer les dates d'examen planifiées (dans 'mes planifications') jusqu'à 5 jours calendrier avant l'examen (sans frais).

Résultats

A l'issue d'un **résultat positif**, vous recevez votre certificat qui est disponible sur votre plateforme. Ce certificat est reconnu par la FSMA et prouve que vous répondez aux exigences des connaissances techniques qui sont d'application.

En cas de **non-réussite à l'examen d'un ou plusieurs modules de l'examen**, vous devez respecter un **décal d'attente de 15 jours** avant de représenter l'examen. Vous faites le choix de votre nouvelle date d'examen directement sur notre plateforme d'apprentissage. La période de 15 jours prend cours le jour suivant l'échec de l'examen. Par exemple, vous avez échoué à votre premier examen le 1er septembre, vous ne pouvez alors passer votre examen de repassage qu'après le 16 septembre.

Si vous souhaitez uniquement vous inscrire pour un examen cela revient au tarif de 120€ par module. Merci de bien vouloir vous inscrire via l'adresse e-mail suivante: info@febelfin-academy.be

Information pratique

Lieu : Febelfin Academy : Phoenix building, Boulevard du Roi Albert II 19, 1210 Bruxelles

Prix par module :

- Membre (compris les syllabus, la plateforme d'entraînement et examen) : 250€
- Non-membre (compris les syllabus, la plateforme d'entraînement et examen) : 300€
- Partenaire (BZB/Fedafin - compris les syllabus, la plateforme d'entraînement et examen) : 250€
- Examen de repassage : 70€

MÉTHODOLOGIE

Un « **e-learning** » est un auto-apprentissage à 100 %. Vous vous connectez individuellement à la plateforme d'apprentissage MyFA et traitez à votre rythme le contenu d'apprentissage qui vous est proposé via une présentation interactive. Vous pouvez suivre cette formation en ligne où, quand et aussi souvent que vous le souhaitez. Le matériel didactique se compose d'un format numérique avec texte, vidéo, images, animations, questions de test et/ou références à des documents et/ou sites web pertinents.

Matériel didactique :

- Syllabi
- Plateforme d'entraînement digitale